

*Les banques—Loi*

Je lisais l'autre jour un article écrit par le premier ministre (M. Trudeau) avant qu'il ne devienne chef du gouvernement. J'en conseille la lecture au ministre, au secrétaire parlementaire et à tous les autres intéressés. Cet article est intitulé «Les droits économiques» et il a été publié dans le *Law Journal* de McGill en 1962. Cet article explique que notre régime économique ne comporte aucun des éléments d'une démocratie et il décrit en termes pittoresques ce que l'absence de ces éléments coûte aux travailleurs moyens. Il décrit aussi ce que l'auteur appelle une conception erronée de la propriété qui permet à des administrateurs et des actionnaires absentéistes de retirer leurs capitaux n'importe quand, même si un tel retrait a des conséquences désastreuses pour les gens touchés par les fermetures d'usines et les congédiements.

● (1220)

Selon moi, il est ironique qu'une loi sur les banques mise au point par un gouvernement dirigé par l'auteur de cet article, le premier ministre actuel, ne comprenne absolument aucun élément de planification économique, aucun élément de démocratie industrielle ou économique et rien qui puisse garantir les droits dont l'auteur de l'article parlait avant de devenir premier ministre. Cela m'attriste de voir que le gouvernement manque à ce point d'imagination qu'il se contente de dire que les opérations bancaires doivent être laissées aux banquiers, c'est-à-dire à l'élite économique qui dirige le pays depuis 300 ans.

Le gouvernement a refusé d'inclure dans le bill un seul des éléments qui aurait pu permettre au peuple d'influer davantage sur leurs établissements financiers, une seule des propositions de notre parti qui aurait permis aux institutions financières populaires, comme les coopératives de crédit et les caisses populaires, de livrer davantage concurrence aux banques et un seul des éléments qui aurait permis au gouvernement de protéger l'intérêt du public.

Tout cela montre à quel point le parti de l'autre côté de la Chambre s'est laissé prendre au jeu de l'élite économique ou des gens en place, et comme il a rejeté toutes les propositions progressistes avancées par notre parti au sujet de la loi sur les banques.

**M. John Evans (secrétaire parlementaire du vice-premier ministre et ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, à vrai dire, je n'ai jamais entendu autant de belles paroles aussi vides de sens que celles que vient de prononcer le député de Broadview-Greenwood (M. Rae). C'est sans doute le discours le plus idéologique que nous ayons entendu à la Chambre.

Si le député de Broadview-Greenwood voulait vraiment promouvoir l'expansion et le développement du régime financier du Canada, s'il voulait promouvoir la concurrence, il proposerait, selon moi, des mesures bien différentes de celles qu'il a proposées aujourd'hui. Ce que le député et ses collègues ont proposé, ce sont des mécanismes qui permettraient aux organismes de l'État, qui, d'ailleurs, sont formés de bureaucrates et qui, selon bien des gens, ne sont pas nécessairement les meilleurs représentants du peuple du point de vue démocratique, de choisir certains des membres des conseils d'administration des

banques, afin que celles-ci soient plus représentatives sur le plan démocratique. Je n'ai pas entendu un seul argument qui puisse justifier une telle initiative. Le fait de nommer des membres d'organismes de l'État, c'est-à-dire des bureaucrates et des fonctionnaires, au sein des conseils d'administration des banques, ne rendrait pas nécessairement les institutions financières plus représentatives du peuple ni plus démocratiques.

Si, au départ, le député de Broadview-Greenwood a présenté cet amendement, c'est, je pense, parce qu'il devait faire suite aux amendements qu'il avait déjà présentés au sujet de la participation gouvernementale dans ces institutions. Si les gouvernements peuvent être propriétaires des établissements bancaires, mais n'ont pas le droit de s'y faire représenter au conseil d'administration, qui siègera à ces conseils? Tel était le but de cet amendement et non pas toutes les autres choses avancées par le député. En fait, les députés d'en face ont oublié pourquoi ils ont proposé cet amendement.

Comme la Chambre ne semble pas vouloir autoriser les gouvernements à être propriétaires des institutions financières que nous appelons banques, il est inutile de permettre à des représentants du gouvernement de siéger au conseil d'administration de ces banques. Les gouvernements ne pourront pas posséder des actions ou des parts dans les banques à charte du Canada.

Si l'on voit une possibilité de conflit d'intérêts lorsque les gouvernements sont propriétaires de banques, il y en a une également si le gouvernement est représenté au conseil d'administration de ces établissements. Le conflit d'intérêts est exactement le même.

Les députés d'en face se plaignent du fait que nous n'avons aucun contrôle sur le comportement des banques. C'est absolument ridicule, monsieur l'Orateur. Nous étudions actuellement un passage d'un projet de loi qui prévoit un contrôle très important sur les banques à charte du Canada.

**Une voix:** C'est de la foutaise.

**M. Rae:** Vous ne croyez même pas ce que vous dites.

**M. Evans:** Nous avons une loi qui régleme le comportement de ces établissements financiers et, au niveau fédéral, nous avons le Bureau de l'Inspecteur général des banques qui a été établi pour veiller à ce que les banques fonctionnent dans l'intérêt public.

**Une voix:** Quel enthousiasme!

**M. Evans:** Monsieur l'Orateur, j'entends les députés d'en face défendre à cor et à cri leurs perspectives socialistes. C'est la solution que nous avons choisie jusqu'ici et celle que nous continuons à préférer. J'ai bien peur qu'ils ne soient obligés de mettre en veilleuse leurs aspirations socialistes.

Je prétends, monsieur l'Orateur, que le gouvernement et le pays cherchent surtout à développer et à rendre plus dynamiques les institutions et les marchés financiers canadiens. Le gouvernement adopte des mesures qui permettront une concurrence plus vive, ce que nous souhaitons tous ardemment.